

# l'alliée

## de votre avenir

SEPTEMBRE 2011 N°32



P. 02

### À vos cotés

→ Le respect de vos données personnelles

P. 10/11

### Cap sur...

→ Saint-Étienne

P. 12/13

### L'air du temps

→ C'est la rentrée

# 15 jours dédiés à votre épargne!

P.07

**0%**  
de frais  
sur versements  
Pour tout nouveau  
contrat ou versement  
complémentaire\*

**POUR TOUS!**

Du 1<sup>er</sup> au 15  
octobre 2011

Les Journées  
de l'Épargne  
Mutualiste

\* Offre valable pour tout nouveau contrat ou versement complémentaire sur un contrat existant, hors Confort Obsèques. 0% de frais pour tout versement enregistré du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2011 inclus.

*Être à vos côtés pour apporter nos conseils d'expert dans le domaine de la gestion du patrimoine des particuliers.*

CONSEIL

## Bien choisir vos bénéficiaires

Tous les contrats d'assurance-vie, décès ou d'épargne retraite comportent une clause bénéficiaire. Elle désigne les personnes qui percevront le capital ou la rente après votre décès. Elle permet de transmettre hors succession les capitaux de votre contrat. Notre fiche conseils consacrée à ce sujet vous présente les règles à suivre pour la libeller correctement.



10 FICHES  
CONSEILS

À retrouver dans vos délégations  
ou sur le site Internet :

[www.lafrancemutualiste.fr](http://www.lafrancemutualiste.fr)

Rubrique « À vos côtés »

- 1 → Bien choisir les bénéficiaires
- 2 → Disposer de son épargne
- 3 → Transmettre dans les meilleures conditions
- 4 → Savoir gérer un contrat multisupports
- 5 → Donner à ses petits-enfants
- 6 → Percevoir des revenus réguliers
- 7 → Protéger son conjoint
- 8 → Assurance-vie : les acteurs du contrat
- 9 → L'assurance-vie au service des personnes handicapées
- 10 → Faire évoluer son contrat monosupport



© Thinkstock

DONNÉES PERSONNELLES

## La France Mutualiste privilégie les bonnes pratiques !

*Au sein de La France Mutualiste, le correspondant informatique et libertés veille au respect de vos droits concernant la gestion de vos données personnelles.*

**D**epuis près de deux ans, La France Mutualiste a nommé un correspondant informatique et libertés.

Sa mission est de garantir aux adhérents la protection des données personnelles qu'ils communiquent lors de leur adhésion puis tout au long de leur parcours à La France Mutualiste.

Le correspondant vérifie que ces données sont gérées dans le respect de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Il garantit donc leur confidentialité.

La France Mutualiste peut être amenée à transmettre ces données à ses partenaires pour proposer de nouveaux services à ses adhérents. Préalablement

au transfert des données, nos partenaires s'engagent, eux aussi, à respecter la loi informatique et libertés.

**Pour rappel**, conformément à cette loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Droit que vous pouvez exercer en vous adressant à :

La France Mutualiste  
Correspondant informatique  
et libertés  
44, avenue de Villiers  
75854 Paris Cedex 17.

## Pour une navigation « tous temps »...

**A** l'occasion de cette rentrée, comment ne pas aborder le thème de la gestion financière alors que les marchés sont à nouveau en crise ? Ne pas le faire serait une dérobade, même s'il est impossible de dire quand et comment on en sortira.

D'abord, il faut comprendre que la mondialisation est devenue en très peu de temps une réalité qui concerne peu ou prou les 7 milliards d'habitants de la planète. La globalisation des échanges favorise les pays dont les coûts de production et les niveaux de vie sont faibles. Ainsi, la Chine a « tué » de nombreuses industries dans les pays occidentaux. Aujourd'hui, ces mêmes pays occidentaux qui se sont lourdement endettés, notamment pour relancer la croissance, n'y parviennent pas pour des raisons structurelles ; sans croissance, le désendettement ne peut être que douloureux. Chaque crise est inédite et les remèdes de la précédente ne fonctionnent pas pour la suivante. Le renouveau de l'économie naîtra nécessairement de mesures politiques concertées relevant des grands ensembles régionaux et de la gouvernance mondiale (G8\*, G20\*\*...).

Dans un article récent, Michel Barnier, Commissaire européen, rappelait que l'Europe constitue un marché de 500 millions de consommateurs et de 22 millions d'entreprises ; ce qui justifie d'être « de plus en plus européen, sans cesser d'être patriote ». Aucun pays ne peut plus prétendre pouvoir s'en sortir seul.

Dans un tel contexte, La France Mutualiste devrait-elle se contenter de « croiser les doigts » en attendant que cela s'arrange ? Certainement pas ! Au cœur de cette situation, La France Mutualiste a adopté un dispositif de navigation « tous temps ».

Comme en 2007-2008, les actifs de La France Mutualiste sont très défensifs, liquides et de bonne qualité. Au cours de la première phase de la crise, nous n'avions ni subprime, ni produits Madoff, ni placements gérés par Lehman Brother. Aujourd'hui non plus, au cours de cette

deuxième phase de la crise, nous n'avons aucun emprunt grec, ni d'autres emprunts auprès de pays en difficulté.

La priorité que nous nous imposons est de sécuriser le capital que nous détenons, sans chercher de rendement au prix d'un risque disproportionné. Ainsi, nous nous préparons à l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013 des nouveaux critères de solvabilité.

Notre patrimoine immobilier est situé presque intégralement dans les beaux quartiers de Paris. Le compartiment « actions » représente moins de 10% de notre patrimoine. Nos valeurs mobilières sont par conséquent essentiellement constituées de produits obligataires en grande majorité français. J'observe que la France, pour financer sa dette, emprunte à des taux voisins de ceux de l'Allemagne, même si l'écart a tendance à augmenter quelque peu ces temps-ci, sans remettre en cause la crédibilité de notre pays sur les marchés. Les agences de notation se plaisent jusqu'à présent à reconnaître que nos responsables politiques, tout en nourrissant le débat démocratique normal, veillent à préserver les enjeux majeurs du pays.

Dans une période de crise financière qui se traduit par une tension accrue du marché de l'emploi, l'épargne demeure nécessaire. C'est une manière pour les ménages qui le peuvent de se prendre en charge pour faire face aux aléas de l'avenir. Nous avons la responsabilité d'apporter des réponses satisfaisantes, fiables et adaptées aux besoins de chacun. C'est notre raison d'être !

Yvan GLASEL



Yvan GLASEL  
Président du Conseil  
d'administration.

*« Dans une période de crise financière, l'épargne demeure nécessaire. »*

\*G8 : États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada et Russie.

\*\*G20 : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie, UE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011

## Une dynamique de modernisation fondée sur nos valeurs mutualistes

*Représentant les 216 000 adhérents de La France Mutualiste, les délégués se sont réunis à Saint-Étienne lors de l'assemblée générale, les 15 et 16 juin derniers.*

### Bilan de l'année

Les délégués ont ainsi pu faire le bilan financier de l'année. En 2010, avec un chiffre d'affaires de 291 millions d'euros, un résultat d'exploitation positif de 27,39 millions d'euros et plus de 6,5 milliards d'euros d'actifs, La France Mutualiste a affiché une très bonne santé financière. Elle a enregistré de nombreuses nouvelles souscriptions sur ses contrats d'épargne. Son offre, qui associe performance et valeurs mutualistes, a séduit de plus en plus de Français dans un contexte de crise de confiance envers les organismes financiers classiques.

### Les résolutions adoptées par l'assemblée générale

Au cours de l'assemblée générale, les délégués ont voté les résolutions suivantes :

- approbation des comptes de l'exercice 2010 ;
- affectation du résultat 2010 aux réserves ;
- approbation des placements effectués au cours de l'année 2010 ;
- approbation des taux de participation aux excédents sur les contrats d'épargne et de retraite ;

### UNE JOURNÉE D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

Au cours des assemblées annuelles 2011 des délégations, 28 délégués ont été élus pour la première fois. Quinze d'entre eux se sont retrouvés le 11 mai dernier pour une journée d'accueil et de présentation de la mutuelle, de sa place dans l'espace mutualiste, de son organisation et de ses statuts. À l'occasion de cette journée préparée et organisée par la Délégation générale, les protagonistes ont pu rencontrer le Président Yvan Glasel, Christian Oyarbide, Directeur général et Yvon Roy, Délégué général.



- approbation de la modification de l'article 13 du règlement intérieur ;
- adoption des modifications apportées aux règlements mutualistes des produits : l'évolution constante de la réglementation et la volonté de La France Mutualiste d'affiner son offre au profit des adhérents a justifié un toilettage des règlements mutualistes. Les nouveaux règlements mutualistes ainsi modifiés sont consultables dans le livret ci-joint ;
- approbation des allocations attribuées sur le fonds social en 2010 ;
- pouvoir au Conseil d'administration pour apporter aux règlements mutualistes des produits les modifications destinées à améliorer les prestations au profit des adhérents et décider de la date de commercialisation de nouveaux produits ;
- approbation de la création de l'Anopex et de son soutien technique et financier assuré par La France Mutualiste.

a été lue quasi simultanément lors de l'assemblée générale d'Unéo qui se déroulait aux mêmes dates. Cette déclaration réaffirme et officialise le rapprochement des deux mutuelles en mettant en avant leurs valeurs communes et leur complémentarité.

### Le Conseil d'administration 2011-2012

Lors de l'assemblée générale, conformément aux statuts de la mutuelle, il a été procédé au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'administration : sept administrateurs ont été reconduits dans leurs fonctions, deux administrateurs ont été élus pour la première fois ou après une interruption. Le Conseil d'administration s'est ensuite réuni pour élire le président et les membres du bureau. Yvan GLASEL a été reconduit dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration pour une durée de trois ans.

### Rapprochement avec Unéo

Cette assemblée générale a été marquée par la lecture, par le Président Glasel, d'une déclaration commune de La France Mutualiste et Unéo, la complémentaire santé des militaires. Celle-ci



Les nouveaux règlements mutualistes sont consultables dans la brochure envoyée avec ce numéro de "L'alliée de votre avenir".

## CHIFFRES 2010

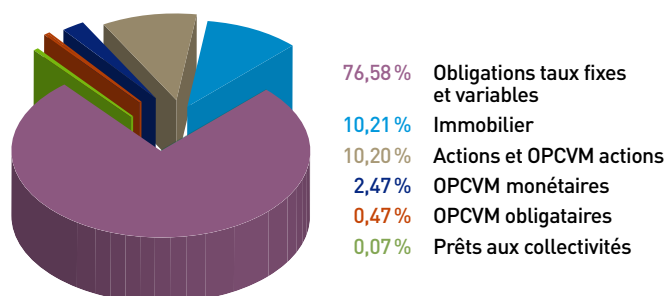
### BILAN (présentation simplifiée – en millions d'euros)

Actifs incorporels	0,84
Placements	6 404,30
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux opérations en UC	136,19
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	0,26
Créances	109,74
Autres actifs	99,33
Comptes de régularisation – Actif	130,34
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>6 881,00</b>
Fonds propres	727,46
Provisions techniques brutes	5 853,55
Provisions techniques des opérations en UC	136,03
Provisions pour risques et charges	3,04
Autres dettes	144,74
Comptes de régularisation – Passif	16,18
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6 881,00</b>

### COMPTE DE RÉSULTAT (présentation simplifiée – en millions d'euros)

Cotisations	290,80
Produits des placements	332,40
Ajustement ACAV (plus-values)	4,78
Autres produits techniques	0,63
Charge des prestations	337,02
Charge des provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques	- 14,50
Participation aux résultats (excédents)	187,63
Frais d'acquisition et d'administration	23,46
Charges des placements	65,91
Ajustement ACAV (moins-values)	0,10
Autres charges techniques	3,53
Produits des placements transférés au compte non technique	22,86
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE DES OPÉRATIONS VIE</b>	<b>2,60</b>
Produits des placements alloués du compte technique vie	22,86
Autres produits non techniques	2,64
Autres charges non techniques	0,06
Résultat exceptionnel	0,00
Impôts sur le résultat	0,65
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>27,39</b>

### SITUATION PATRIMONIALE (Répartition des actifs de la France Mutualiste au 31/12/2010, en valeur comptable)



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

### BUREAU



#### 1. Président : Yvan Glasel

(Président de la Délégation Doubs Jura de 1997 à 2011)

#### 2. 1<sup>er</sup> Vice-président :

Marcel Miller (Trésorier de la Délégation interdépartementale de Paris)

#### 3. 2<sup>e</sup> Vice-président :

Roger Autie (Président de la Délégation de Montpellier Hérault)

#### 4. Secrétaire général :

Michel Robert (Président de la Délégation Centre Val de Loire)

#### Secrétaires généraux adjoints :

5. Roger Burllett (Président de la Délégation d'Épinal Golbey)

6. Michel Simon (Président de la Délégation Bretagne Ouest)

#### Trésorier général :

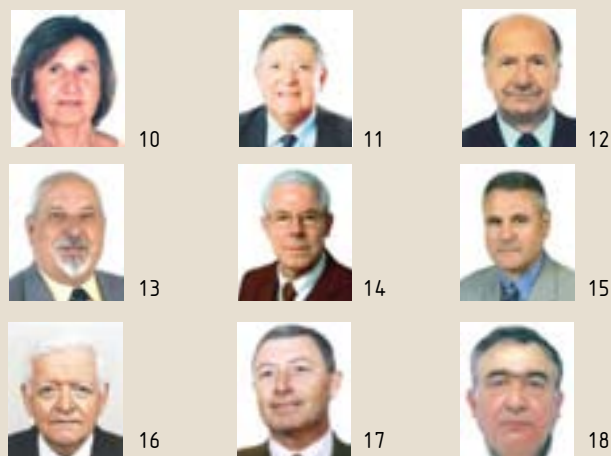
7. Jacques Le Meur (Président de la Délégation Haute-Bretagne)

#### Trésoriers généraux adjoints :

8. Jacques Desbois (Président de la Délégation Auvergne)

9. Jean-Pierre Bonnet (Membre du Comité de gestion de la Délégation Limousin)

### ADMINISTRATEURS



#### 10. Christiane Bouhaben

(Vice-présidente de la Délégation de Toulouse)

#### 11. Michel Demontoux

(Président du Sud-Ouest Atlantique)

12. Yves Durin (Président de la Délégation de Lyon)

13. Roger Faure (Président de la Délégation forézienne)

14. Rémy Ferrand (Président de la Délégation de la Mayenne)

15. Raymond Gorget (Président de la Délégation du Poitou)

16. Richard Lebret (Secrétaire de la Délégation Yvelines - Val d'oise)

17. Alain Thomas (Président de la Délégation des Costières)

18. Jean-Louis Urdy (Trésorier adjoint de la Délégation Pays de l'Adour)

TROPHÉES

## À quoi servent les Trophées de l'assurance-vie ?

Chaque année, le magazine "Le Revenu" publie son classement des meilleurs contrats d'assurance-vie. En 2011, pour la 34<sup>e</sup> édition, il a décerné un Trophée d'or à notre contrat Actépargne2 dans la catégorie multisupports actifs de 2 à 5 fonds. Gilles Pouzin, rédacteur en chef du magazine, nous en dit plus sur ces Trophées de l'assurance-vie.



Gilles POUZIN  
Rédacteur en  
chef du magazine  
"Le Revenu".

### Comment sont nés les Trophées du Revenu ?

Le magazine "Le Revenu" a vu le jour en mai 1968 avec la volonté de comparer des placements dont la distribution était très cloisonnée à l'époque, ce qui ne permettait pas facilement aux clients captifs d'un réseau de faire jouer la concurrence pour profiter des placements les plus intéressants. Les Trophées du Revenu sont nés avec cette philosophie pour favoriser la mise en valeur des meilleurs placements.

### Comment s'organise le jury ?

La préparation des Trophées du Revenu des meilleurs contrats d'assurance-vie repose d'abord sur les centaines de réponses envoyées par les établissements financiers à notre questionnaire. Ces réponses sont classées, selon le type de contrat, son antériorité, ses caractéristiques, puis en partie ressaisies par la rédaction qui procède à un premier classement quantitatif pour hiérarchiser les contrats. Ensuite, les journalistes se réunissent avec le directeur des rédactions pour débattre des arguments justifiant l'attribution d'un Trophée à un contrat par rapport aux autres.

### Quels sont les critères d'évaluation des contrats d'assurance-vie ?

Les critères d'examen des contrats d'assurance-vie sont détaillés sur trois pages dans "Le Revenu" mensuel d'avril 2011, avec les résultats des Trophées. Pour résumer, nous essayons d'examiner toutes les caractéristiques que les épargnants devraient comparer avant de souscrire un contrat. Elles se répartissent en trois catégories. D'abord la diversité des placements proposés, dans le cas des contrats multisupports, et leurs performances financières, à commencer par le rendement du fonds sécuritaire en euros. Ensuite les aspects techniques, surtout pour les arbitrages sur les multisupports, et les garanties de prévoyance en cas de coup dur. Enfin, nous notons les frais de toute nature prélevés sur les versements et chaque année sur l'épargne ou en cas d'arbitrage.

### Quels sont les critères significatifs qui ont permis au contrat Actépargne2 de remporter le Trophée d'or dans la catégorie multisupports actifs ?

Pour Actépargne2, nous apprécions depuis longtemps la régularité des performances de ce contrat. Il s'était distingué en 2009 en diminuant les frais de souscription, et en 2010 en accordant quatre arbitrages gratuits par an, avant d'annoncer en 2011 le lancement de nouvelles formules d'arbitrages automatiques gratuites.

## À VOTRE SERVICE

En priorité, contactez votre délégation :

→ par Internet :  
(ville + numéro, exemple :  
rennes351@la-francemutualiste.fr)  
ou

demandeinternet@la-francemutualiste.fr

ces coordonnées sont précisées sur votre relevé de compte.

→ Une plateforme téléphonique est également à votre disposition pour répondre aux questions liées à la gestion de vos contrats au 01 40 53 78 62

## AGENDA

### Foires et salons de la rentrée

- La Rochelle, Foire de La Rochelle, du 26 août au 4 septembre
- Douai, Foire de Douai, du 3 au 12 septembre
- Chambéry, Foire de Savoie, du 10 au 19 septembre
- Salon des Comités d'entreprise, du 13 au 15 septembre, CNIT Paris La Défense
- Verdun, Foire de Verdun, du 8 au 12 septembre
- Castres, Foire de Castres, du 23 septembre au 2 octobre
- Metz, Foire internationale, du 30 septembre au 10 octobre
- Riorges, Foire du Roannais, du 7 au 10 octobre
- Montpellier, Foire internationale, du 7 au 17 octobre
- Paris, Forum de l'investissement et du placement, les 14 et 15 octobre



## Plus de déductions fiscales

Le plafond annuel de rente majorée de la RMC a été relevé à 1731 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Les colonnes (3) et (5) de la partie "Proposition de versement brut pour le deuxième semestre 2011" du relevé de compte transmis début septembre tiennent compte de cette augmentation ainsi que des versements effectués depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

ÉVÈNEMENT

# 15 jours dédiés à votre épargne !

Du 1<sup>er</sup> au 15 octobre prochain, nous organisons les Journées de l'Épargne Mutualiste. Au programme : 100 % de rencontres et de conseils et 0 % de frais sur versements\*.



© Getty Images

**T**oujours soucieux de répondre à vos exigences, nous créons des moments de rencontres avec nos conseillers lors des Journées de l'Épargne Mutualiste, du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2011 dans toutes les délégations !

## Versement complémentaire ou souscription d'un nouveau contrat : c'est le moment !

Plus qu'un moment de rencontres et de conseils, les Journées de l'Épargne Mutualiste sont aussi l'occasion de réaffirmer nos valeurs mutualistes. Ainsi, pour soutenir votre effort d'épargne, nous vous proposons, ainsi qu'à tous vos proches, une offre privilégiée : 0% de frais pour tout versement\*, que ce soit sur un contrat déjà existant ou un nouveau contrat. C'est l'occasion idéale de se rendre en délégation pour étudier toutes nos solutions d'épargne et de retraite.



Pour plus d'informations sur l'Épargne Mutualiste et les contrats de La France Mutualiste, rendez-vous

en délégation ou sur [www.epargnemutualiste.fr](http://www.epargnemutualiste.fr)

## La France Mutualiste : des solutions d'épargne et de retraite pour tous

Face aux durcissements fiscaux subis par quasiment toutes les autres formules d'épargne, les avantages fiscaux et successoraux de l'assurance-vie se démarquent plus que jamais. Le Livret Jeun' Avenir, Act'épargne2 et la RMC répondent à ces conditions avantageuses. Et pour assurer financièrement un niveau de vie comparable à celui de la fin de la vie professionnelle, nos contrats d'épargne retraite (RMC, Perp ARES et Livret RM) permettent de percevoir une rente garantie ou des revenus complémentaires...

## Des valeurs mutualistes

Reconnus parmi les meilleurs du marché, nos contrats se distinguent aussi par leurs valeurs mutualistes : accompagnement, conseil, sécurité...

Être mutualiste, c'est épargner sagement, dans le souci de son avenir et de celui des générations futures, au sein de La France Mutualiste, respectueuse des valeurs sociales et humaines.

\* Offre valable pour tout nouveau contrat ou versement complémentaire sur un contrat existant, hors Confort Obsèques. 0 % de frais pour tout versement enregistré du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2011 inclus.

## ADHÉRENTS À LA RMC

Le montant maximum de versements vous permettant de bénéficier d'avantages fiscaux pendant les Journées de l'Épargne Mutualiste est différent de celui indiqué sur votre relevé de compte, calculé en incluant des frais. N'hésitez pas à contacter votre délégation pour faire le point sur vos possibilités de versements.

DEMANDE D'INFORMATION

GRATUITE sans engagement

A remplir et à retourner à La France Mutualiste, sous enveloppe non affranchie :

La France Mutualiste, Autorisation 95575, 75851 Paris CEDEX 17

OUI, je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement sur le(s) produit(s) suivant(s) :



Vous

M.  Mme  Mlle N° adhérent\* : \_\_\_\_\_

Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ \*Champs obligatoires

Les différents contrats susceptibles de vous intéresser :

Livret RM

PERP ARES

Act'épargne2

Livret Jeun' Avenir

Retraite Mutualiste du Combattant (RMC)(si vous avez participé à un conflit) :

Conflit : \_\_\_\_\_

Vous êtes détenteur de la Carte du Combattant.  
Date d'obtention : \_\_\_\_\_

Vous êtes détenteur du Titre de Reconnaissance de la Nation.  
Date d'obtention : \_\_\_\_\_

Vous êtes victime de guerre à titre militaire.

Les informations vous concernant peuvent être utilisées dans un but de prospection pour les produits distribués par La France Mutualiste. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression relatif aux données vous concernant en adressant votre demande sous pli non affranchi à : La France Mutualiste Correspondant Informatique et Libertés Autorisation 95575 - 75851 PARIS Cedex 17.

La France Mutualiste - Mutuelle Nationale de Retraite et d'Épargne d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre soumise aux Dispositifs du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le N° 775 691 132.

## La grande histoire collective de la résistance européenne

Rencontre avec Fabienne Servan-Schreiber, Présidente de Cinétévé, société de production audiovisuelle. Cette historienne de formation a produit, entre autres, de nombreux documentaires historiques sur les conflits mondiaux, s'inscrivant ainsi dans une démarche de mémoire. Elle vient de coproduire « Les Combattants de l'ombre », une série de documentaires sur l'histoire de la résistance dans sa dimension européenne qui sera diffusée sur Arte les 12, 19 et 26 octobre prochains.



Fabienne SERVAN-SCHREIBER présidente de Cinétévé, société de production audiovisuelle.

### Pouvez-vous nous présenter « Les Combattants de l'ombre » ?

« Les Combattants de l'ombre » est un événement Global média dirigé par le réalisateur Bernard George, qui s'articule autour d'une série de six films documentaires qui, pour la première fois, raconte l'histoire de la résistance européenne en considérant l'Europe comme un seul territoire. Près de 80 témoignages d'anciens résistants ont été recueillis dans 14 pays. Ce sont ces destins individuels qui, ensemble, forment la grande histoire collective que raconte la série.

La série est diffusée sur Arte, à partir du 12 octobre prochain. Pour l'accompagner : un coffret DVD extrêmement complet, un livre édité chez Albin Michel, qui s'appuie aussi sur la parole des résistants tout en y apportant un complément historique, une plateforme web dédiée qui offre près de 20 heures de documents, enfin une journée d'étude qui réunit des histo-

riens européens et une exposition photo à destination du grand public et des scolaires.

### Qu'est-ce qui rend cette série documentaire si singulière ?

Deux éléments majeurs. D'abord, le fait que justement on raconte pour la première fois l'histoire de la Résistance à l'échelle européenne. La plupart des gens ne connaissent pas bien ce qui s'est passé dans leur propre pays, alors, a fortiori, ils connaissent encore moins l'histoire des autres pays européens, leurs voisins, engagés eux aussi contre le nazisme. Ensuite, ce qui distingue aussi ce projet, c'est l'envergure et la pérennité que nous avons choisi de lui donner grâce aux produits d'accompagnement.

### Dans cette série et dans beaucoup d'autres documentaires, vous vous attachez à recueillir des témoignages : qu'est-ce qui motive votre démarche ?

Le témoignage direct des hommes qui ont vécu des événements qui les dépassent est l'une des choses les plus précieuses, car il constitue l'Histoire.

Et ils vont disparaître. C'est formidable de rendre hommage à ces gens en recueillant leur parole et en les transmettant aux jeunes générations et à la postérité.

### Pouvez-vous nous dire quelques mots sur vos futurs projets ?

Nous avons produit ces dernières années plusieurs films autour de la Résistance, de la France libre, de la déportation. En écoutant Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Daniel Cordier ou d'autres s'exprimer sur la question des camps, il m'est apparu essentiel de traiter de la question juive et des alliés. C'est pourquoi Virginie Linhart réalisera prochainement pour France 3 « Que savaient-ils ? Qu'ont-ils fait ? » Pierre-Antoine Bernheim, avec sa grande érudition, avait commencé à travailler avec nous sur ce projet, il a hélas été emporté cet été par une terrible maladie. Nous lui dédicacerons ce film. Enfin, notre intérêt pour les grandes pages de l'Histoire ne s'arrête pas à la guerre de 39-45. Nous terminons avec France Télévision et Arte une mini-série romanesque signée Philippe Venault, qui se déroule pendant la guerre en Indochine : « Saïgon, l'été de nos 20 ans ».



# Profession : soldat

L'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) propose 5 % de réduction\* sur ces films :



## « Les Soldats du feu – La brigade des sapeurs-pompiers de Paris »

Pour célébrer le bicentenaire de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, l'ECPAD édite un

coffret de prestige réunissant trois documentaires inédits. Créée en 1811 par Napoléon I<sup>er</sup>, cette brigade concentre aujourd'hui un panel de possibilités d'interventions incroyables, du simple évanouissement dans la rue à la menace d'un attentat nucléaire. Une immersion au sein du corps militaire le plus apprécié des Français qui n'a jamais dérogé à sa devise : « Sauver ou périr » !

Coffret prestige 3 DVD –  
Durée totale : 247 min – Prix : 24,90 € l'unité,  
soit 23,66 € après remise.



## « La Guerre en face – Que sont nos soldats devenus ? »

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, 250 000 hommes ont servi sur plus de 160 théâtres d'opérations extérieures. Ils sont

« la quatrième génération du feu », une génération de soldats dont nous ne connaissons presque rien et qui n'est toujours pas entrée dans notre panthéon mémoriel. Ce documentaire interroge notre rapport à la guerre via la figure du soldat et son évolution dans notre société. Il dévoile les nouveaux visages de la guerre. Officiers, sous-officiers, hommes du rang, parlent sans détour de ce qu'ils vivent sur le terrain. Passionnant !

Durée : 90 min – Prix : 14,90 € l'unité,  
soit 14,16 € après remise.

\*Offre réservée aux lecteurs de « L'allié de votre avenir », valable sur une seule commande du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2011 inclus. Commande par VPC, envoyez votre règlement par chèque à l'ordre de : Agent comptable, ECPAD – Pôle commercial, département ventes – 2-8, route du Fort – 94205 Ivry-sur-Seine Cedex. Frais de port offerts pour la France métropolitaine. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

## LIVRES MÉMOIRE

Les adhérents de La France Mutualiste écrivent des livres de témoignages sur les conflits auxquels eux-mêmes ou leurs proches ont participé.



Karine Donat, « **Leclerc – Du héros au diplomate** », Éditions E-T-A-I.

Caporal-chef au groupement de soutien de la base de défense de Clermont-Ferrand, l'auteur retrace, au travers d'un album original et inédit, l'intégralité de la vie du général Leclerc ainsi que de ses soldats. Illustré par près de 300 photos, de nombreuses correspondances et des témoignages de soldats, le livre permet de toucher l'intimité du général.

Paul-Henri Gleizes, « **Carnet de vie d'un pilote de chasse – Les poussières du ciel** », Éditions L'Harmattan, collection « Graveurs de mémoire ».

L'ouvrage rapporte la vie de pilote de chasse de l'auteur, par l'intermédiaire d'anecdotes et de faits inédits : en Indochine, en Algérie, pendant la guerre froide, mais aussi au Pakistan et en Afghanistan...



Maurice Cren, « **Louis Jacques Bégin, carabin de l'Empire** », Éditions Glyphé.

Biographie du médecin

militaire qui a donné son nom à l'Hôpital d'instruction des armées Bégin. L'ouvrage donne l'occasion de découvrir l'histoire de la médecine militaire, par le biais de la carrière exceptionnelle de Louis Jacques Bégin, de la campagne de Russie jusqu'aux dernières batailles de Napoléon.

Raymond Juillard, « **La Caisse de grenades** », Éditions Raymond Juillard.

L'auteur retrace son périple de jeune résistant arrêté par la Gestapo pendant l'été 1943 à l'âge de 17 ans, de son interrogatoire à Lyon par Klaus Barbie jusqu'à sa libération du camp de Sandbostel en mai 1945.



Lieutenant Nicolas Barthe, « **Engagé** », Éditions Grasset.

Lieutenant au sein du 21 RIMA de Fréjus, ce chef de section de combat s'est battu six mois en Afghanistan. Au travers de son livre, il rapporte le récit de ses missions dans l'une des régions les plus dangereuses au monde.

Les ouvrages sont cités à titre indicatif, sans engagement quant à leur contenu.

## LA DÉLÉGATION MAINE ANJOU À UN LIVRE OUVERT

Les 8 et 9 octobre prochains, la Délégation Maine Anjou (721) participera, comme chaque année, au salon du livre du Mans intitulé « La 25<sup>e</sup> Heure du Livre ». Elle partagera un stand avec l'Onac et l'association Aeris.

Cette année, la délégation a invité six auteurs qui traitent de conflits dans l'histoire imprégnant notre mémoire autour du thème « Histoire et interprétation des mémoires de guerres » : Jean-Louis Debré (« En tête à tête avec Charles de Gaulle », Éditions Gründ), Gonzague Saint Bris (« Henri IV et la France réconciliée », Éditions Télémaque), Jean-Pascal Soudagne (« Philippe Pétain », Éditions Ouest-France), Jean-Pierre Guéno (« Paroles de l'ombre – Lettres et carnets des Français sous l'Occupation (1939-1945) », Éditions les arènes), Patrick Collet (« Itinéraire d'un Français libre – Jacques-Henri Schloesing », Éditions L'esprit du Livre), Gaël Eismann (« Hôtel Majestic – Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944) », Éditions Tallandier).

Un débat est programmé avec les auteurs présents le dimanche à 16 heures sur un kiosque, et des interviews radio sont également prévues.

Chers adhérents, venez rencontrer les auteurs. Votre visite nous fera également plaisir.

## DES RETROUVAILLES ÉMOUVANTES



En 1960, le Président de La France Mutualiste, Yvan Glasel, a été chef de section (aspirant) au 9<sup>e</sup> RIMA en Grande Kabylie sous les ordres du Capitaine Poli, devenu Général depuis. C'est lui qui a commandé l'opération Manta au Tchad. Le 30 mai dernier, les deux hommes, qui ne s'étaient pas revus depuis cette période, se sont retrouvés. « Un moment ému pendant lequel nous avons partagé nos souvenirs sur ce que nous avons vécu ensemble », a confié Yvan Glasel.

Cap sur...

# Saint-Étienne l'authentique



© Ville de Saint-Étienne

*Cœur vibrant d'une agglomération de 43 communes, Saint-Étienne rayonne par son authenticité, ses espaces verts, son design, mais aussi par son glorieux passé industriel.*

- ◀ Tour du Design
- ▼ Fête de la musique

## **Un patrimoine historique et contemporain**

La ville est classée ville d'art et d'histoire, et station de tourisme. Elle a su conserver ses nombreuses rues piétonnes, ses places et son tramway centenaire.

Découvrir Saint-Étienne, c'est aussi visiter la **Cité du design**. Avec sa tour haute de 32 mètres, bâtie sur la friche industrielle de l'ancienne manufacture d'armes, elle offre une vue panoramique sur la ville. Elle accueille l'École supérieure d'art et de design, qui organise chaque année un événement majeur : la **Biennale internationale du design**. Sans oublier le passage par le **Zénith**, le musée d'Art moderne, le musée de la



© Ville de Saint-Étienne



Centre ville de Saint-Étienne ▶

© Ville de Saint-Étienne

**Mine et le Chaudron**, appellation familière du stade mythique de la ville.

Dans les 570 km<sup>2</sup> de l'agglomération de Saint-Étienne, ne manquez pas l'ancienne **Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez**. Ce monastère du XVIII<sup>e</sup> siècle expose l'univers méconnu des moines chartreux.

Découvrez ensuite un lieu unique en Europe, le site **Le Corbusier de Firminy**, qui incarne l'une des idées fortes de l'architecte, la fusion et la coexistence entre trois activités humaines : la vie culturelle et les loisirs, le sport, et le culte. L'ensemble constitue l'une des plus importantes réalisations architecturales construites par Le Corbusier.

Au détour, pensez à faire une halte dans des **sites naturels** : **Croix Blanche** (Cellieu), **le crêt de l'Éillon** (Doizieux), mais encore **le château d'eau** (Fontanès)...

### Première ligne française de chemin de fer !

Saint-Étienne a été le point de départ du chemin de fer en Europe continentale avec la construction, entre 1824 et 1827, de la ligne Saint-Étienne - Andrézieux. Cette ligne de 20 km permettait d'accéder au port fluvial et de faciliter le transport du charbon vers la région parisienne. C'est en 1832 qu'une seconde ligne est ouverte entre Saint-Étienne et Lyon, assurant à la fois le transport des marchandises, et pour la première fois celui des voyageurs.

## LA DÉLÉGATION 421 DE LA FRANCE MUTUALISTE



De gauche à droite : Nathalie Passel (Conseillère Mutualiste), Roger Faure (Président), Marie-Claude Doron Clauzel (Trésorière), Joannès Coizet (Trésorier Adjoint), Marcel Lionnet (1<sup>er</sup> Vice Président). Au 1<sup>er</sup> rang de gauche à droite : Marie Hélène Moreau (Conseillère Mutualiste) et Jean-Baptiste Fayet (membre du Comité de gestion). Jean Marie Fournier, Paul Gaucher, J-Claude Dolmazon, Robert Dayet, Robert Fournier font aussi parti du Comité de gestion mais ne sont pas présents sur la photo.

C'est en 1920 que naît la Société forézienne de secours et de retraite des poilus de la Grande Guerre, avec comme premier président Monsieur Sylvain Girerd. Celui-ci décrivait la Société forézienne de la manière suivante : « C'est une réunion de camarades, ce qui en fait toute la signification, toute la richesse, toute la beauté. C'est qu'elle est une réunion de braves gens qui ont vécu des heures inoubliables, qui ont gardé le culte du souvenir et qui en dépit des misères humaines mettent au plus haut l'amitié et l'entraide. » En 1927, c'est l'affiliation à la caisse autonome de La France Mutualiste. Forte de son histoire, la Délégation forézienne couvre toute la région de la Loire, qui compte près de 2 900 adhérents. Elle est particulièrement active dans les foires et salons et sera présente pour la foire de Roanne du 7 au 10 octobre. De plus, des réunions sont organisées ponctuellement sur tout le département. 2011 a été une année un peu spéciale pour la délégation : ses locaux ont été rénovés et l'assemblée générale de La France Mutualiste s'est déroulée dans sa ville.



© Ville de Saint-Étienne



© Trenta Toëm

▲ Sainte-Croix-en-Jarez  
▲ Gare de Saint-Étienne

### LIEUX DE MÉMOIRE

**Mémorial de la résistance et de la déportation de la Loire**  
Ce lieu expose des biographies et des documents inédits de la Seconde Guerre mondiale. La présence de témoins au sein du mémorial permet d'échanger avec les jeunes générations et de transmettre la mémoire et les idéaux des résistants et des déportés.

9, rue du Théâtre,  
42000 Saint-Étienne,  
tél. : 04 77 34 03 69.

**Le musée d'histoire du XX<sup>e</sup> siècle – Résistance et déportation**  
Labélisé Musée de France, ce lieu met en perspective des événements essentiels de la libération du département de la Loire. "Témoigner, expliquer, transmettre" sont ses objectifs.

Rue du couvent,  
42380 Estivareilles,  
tél. : 04 77 50 29 20.

**Monument départemental de la Résistance : "Le Fusillé"**  
Esplanade de la gare de Saint-Étienne Châteaureux  
42 000 Saint-Étienne.

**Monument commémoratif du bombardement de l'école de Tardy : "Victoire de Samothrace"**  
Boulevard Robert-Maurice  
42 000 Saint-Étienne.

Contact :  
Office du tourisme  
de Saint-Étienne,  
tél. : 04 77 49 39 00

### PLUS D'INFOS

**Président :** Roger FAURE

**Adresse :** 2, rue d'Arcole  
42000 Saint-Étienne  
Tél. : 04 77 32 36 93  
Fax : 04 77 32 04 24

**Permanences :**

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h
- Riorges : 1<sup>er</sup> vendredi et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois
- Montbrison : 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois

# C'est la rentrée.



Des moments de partage et de convivialité



FAMILLE

## 6 conseils pour aider les écoliers à faire leurs devoirs

*S'ils sont parfois source de tension, les devoirs à la maison peuvent aussi être un moment de partage et de convivialité avec vos enfants et petits-enfants. 6 conseils pour relever le défi !*

### 1. Avant l'effort, le réconfort

Après une journée d'école ou de travail, petits et grands sont fatigués en fin d'après-midi. Avant d'enchaîner sur les devoirs, un temps de détente, à l'occasion du goûter par exemple, est souvent le bienvenu. Les enfants ayant besoin de repères, faites de ce moment convivial un rituel et déterminez une heure fixe pour commencer les devoirs.

### 2. Aménagez un "coin travail"

Certains enfants préfèrent s'isoler dans leur chambre alors que d'autres aiment travailler dans une pièce à vivre (salon, cuisine...) auprès de leur famille. Trouvez avec l'enfant quel est l'espace de travail idéal pour lui. Dans tous les cas, il doit bénéficier d'une table dégagée et avoir à portée de main les livres et les fournitures dont il a besoin.

Surtout, il doit être dans un environnement calme et serein, propice à la concentration, condition sine qua non pour sa réussite.

### 3. Trouvez votre place

Entre un détachement total et une présence trop pesante voire stressante, il faut trouver le bon équilibre. Laissez l'enfant avancer à son rythme et comme il l'entend : l'important est qu'il sache que vous êtes disponible pour l'aider en cas de besoin.

Votre rôle de contrôle et de suivi consiste principalement à vérifier que les leçons ont bien été apprises et les exercices faits correctement. Mais vous pouvez également faire part de votre avis, de votre expérience, de vos souvenirs relatifs à ces leçons et exercices... Les devoirs deviennent ainsi un moment de partage.

### 4. Guidez-le vers l'autonomie...

Ne faites pas les devoirs à la place de l'enfant ! Cela compromet un apprentissage efficace et durable. La meilleure façon de l'aider, c'est certainement de lui montrer comment trouver tout seul les réponses à ses questions. Apprenez-lui, par exemple, à utiliser le dictionnaire et à avoir le réflexe d'apprendre les leçons avant de se lancer dans les exercices qui s'y rapportent.

### 5. ... grâce à une méthode de travail

Aidez-le dans l'apprentissage d'une méthodologie de travail. Vous pouvez lui expliquer comment faire des fiches synthétiques sur les leçons. Quand il a des devoirs prescrits à l'avance, apprenez-lui à gérer son planning de travail pour ne pas avoir à tout faire « à la dernière minute ».

### 6. En cas de blocage, vérifiez que la consigne a bien été comprise

Si l'enfant ne comprend pas un exercice, relisez la consigne avec lui et interrogez-le sur chaque phrase pour vous assurer qu'il a bien pris en compte l'ensemble des informations qu'elle contient. Vous pouvez aussi la reformuler avec vos propres mots. Si le problème persiste, une solution peut être de le laisser en discuter avec ses camarades. Devenant ainsi responsable de la résolution de son problème, il gagne en autonomie et expérimente le concept de solidarité.

ÉCO-RESPONSABLES !

## Tous à l'éco... le !

*Rendez-vous incontournable de la rentrée : les courses pour acheter les fournitures scolaires des enfants. Celles-ci ont un impact certain sur notre environnement.*

**Ayons donc les réflexes malins et rentrons à l'école responsable !**

→ **Préférons les crayons en bois** plutôt que les critères, faits en plastique.

Ce dernier est l'un des déchets les plus communs et les plus meurtriers pour l'environnement.

→ **Profitions du recyclage** : cahiers, feuilles de papier, agendas, règles, stylos... beaucoup de fournitures de bureau sont maintenant fabriquées avec des matières recyclées.

→ **Les stylos sont rechargeables !** En effet, certaines marques proposent leurs stylos à bille rechargeables. Sur le même principe du stylo à plume, une cartouche

suffit pour les réutiliser. Cela évite de jeter le stylo lorsque la cartouche d'encre est vide.

→ **N'achetons pas les yeux fermés**, jetons un œil aux étiquettes et aux labels écologiques : ceux-ci garantissent que les produits ont un impact environnemental réduit durant tout leur cycle de vie ! Préférons par exemple les colles sans solvant et les gommes en caoutchouc plutôt qu'en PVC.

→ **Avons-nous vraiment besoin du dernier stylo à la mode ?** Pensons tous à vérifier l'état des fournitures de l'année passée et optons pour des objets solides : achetons ainsi durablement !



© Thinkstock

CUISINE DE SAISON

## Confiture de poires aux épices et aux noix

**Ingédients**

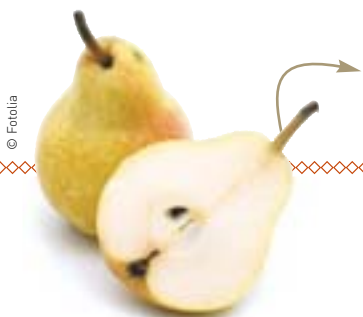
- 1 kg de poires bien mûres
- 500 g de sucre
- 1 citron
- 2 cuillères à soupe d'épices à spéculoos (cannelle, noix muscade, clou de girofle, piment, macis, cardamome)
- 150 g de noix



**Préparation**

1. Peler les poires et arroser avec le jus de citron.
2. Mettre les poires, le sucre, 10 cl d'eau et les épices dans une bassine à confiture ou à défaut dans une cocotte à fond épais.
3. Faire cuire une demi-heure en remuant de temps en temps.
4. Écraser les fruits avec un presse-purée quand ils sont fondants (facultatif)
5. 5 minutes avant la fin, ajouter les noix.
6. Remuer sans arrêt et verser dans des pots.

*Une confiture aux couleurs d'automne à savourer dès l'arrivée du mauvais temps*



© Shutterstock

# Lire : un plaisir malgré une vue qui baisse

*Les problèmes de vue liés à l'âge ou à la maladie peuvent devenir très handicapants pour lire. Pour pallier ou contourner les déficits de la vision, de nombreuses solutions existent : éclairage adapté, loupe électronique ou téléagrandisseur. Des professionnels peuvent vous aider à choisir votre équipement.*

### Consulter dès les premiers symptômes

« Il est primordial de réagir très rapidement, dès l'apparition d'une gêne », prévient Corinne Hachet, conseillère technique et rééducatrice dans les activités de la vie journalière au centre mutualiste Montéclair d'Angers (Maine-et-Loire).

Des centres régionaux basse vision, tels que le centre Montéclair, offrent une prise en charge complète dispensée par une équipe pluridisciplinaire comprenant des ophtalmologistes, des orthoptistes, des rééducateurs, des assistantes sociales et des psychologues. Le centre Montéclair est également l'unique centre d'information et de conseil en aides techniques (Cicat) spécialisé dans les déficiences sensorielles, auditives et visuelles. À ce titre, il dispense des conseils sur les matériels d'aide à la lecture.

### De la loupe au téléagrandisseur

La première chose à faire, avant de s'équiper, consiste à augmenter la lumière de lecture. À présent, on trouve des périodiques ou des livres en gros caractères. Mais, pour des écrits courants, la loupe que l'on tient ou qui se fixe au livre ou aux lunettes reste l'équipement le plus accessible – à partir de 10 euros – et le plus répandu. Lorsqu'elle ne suffit plus, il faut passer à la loupe électronique. Cette dernière, qui dispose d'un système d'éclairage, permet de choisir le taux d'agrandissement et de régler le contraste et les couleurs. Certains modèles peuvent être couplés à des écrans de télévision. Les prix commencent à 400 euros environ et peuvent atteindre 2000 euros pour les modèles les plus sophistiqués. La loupe offre l'avantage d'être peu encombrante. On peut ainsi l'emporter pour faire les courses et lire plus facilement les étiquettes. En revanche, la loupe n'est pas adaptée à la lecture d'un livre, car elle ne permet de déchiffrer qu'un faible



nombre de caractères à la fois. Pour ce genre de lecture, il faut envisager l'achat d'un vidéoagrandisseur, connectable à une télé, ou d'un téléagrandisseur, qui dispose d'un écran. Ces systèmes intégrant une caméra restent d'un coût élevé, de 2500 à 5000 euros. Les liseuses ou machines à lire, vendues entre 3100 et 4000 euros, et les programmes de synthèse vocale sont, eux, capables de lire le texte, mais de manière artificielle.

Lorsque ces systèmes s'avèrent inopérants ou inaccessibles, reste la solution de la bibliothèque sonore. Les textes lus par des artistes ou par des bénévoles, via des associations de donateurs de voix, conservent toutes leurs émotions. Il existe plusieurs centaines d'ouvrages disponibles dans de nombreuses bibliothèques.

Frédéric Constans



### BON À SAVOIR

Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une personne est considérée comme malvoyante dès lors que son acuité visuelle, y compris avec des lunettes, est inférieure à 3/10 ou que son champ visuel est réduit à 30°, ce qui rend la conduite automobile impossible. Cette malvoyance devient très handicapante lorsque l'acuité visuelle est inférieure à 1/10 ou le champ visuel rétréci à 10°.

### « Je continue à surfer sur Internet »

À 60 ans, Anne-Yvonne souffre à la fois d'une forte myopie et, depuis 1999, d'une DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge). « J'ai toujours beaucoup lu, raconte-t-elle, à la fois pour mon métier de professeur et pour ma passion, la musique. Lorsque ma vue a commencé à fortement baisser, j'ai d'abord amélioré l'éclairage de ma pièce de vie et je me suis équipée d'une loupe. » Mais en 2009, la vue d'Anne-Yvonne a de nouveau chuté. « J'ai acheté un téléagrandisseur, pour la lecture, et un logiciel d'agrandissement. Cela me permet de continuer à surfer sur Internet et à correspondre avec mes enfants qui résident à l'étranger », dit-elle.

# Jeux

## Sudoku

Grille proposée par notre adhérent Monsieur GABRIEL

Remplissez la grille avec les chiffres de 0 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque rectangle de 10 cases.

			9	5	7	0	2	8	
		7							2
	3							9	
9	7	2							
	1			0		6		3	
	5		7		8		0		4
	9		1		6		5		3
	2				5		1		6
	4				0		7		8
8	0	5		1	2		6		9

## Mots croisés latins parfaits

Jeu proposé par notre adhérent Henri Blein

S	A	T	O	R
A	R	E	P	O
T	E	N	E	T
O	P	E	R	A
R	O	T	A	S

Les mots sont lisibles :  
de gauche à droite,  
de droite à gauche,  
de haut en bas,  
de bas en haut.

## Solutions des jeux

8	0	5	3	1	2	4	6	7	9
1	4	6	2	9	0	3	7	5	8
3	2	4	8	7	5	9	1	0	6
7	9	0	1	4	6	8	5	2	3
6	5	9	7	3	8	2	0	1	4
2	1	8	5	0	9	6	4	3	7
9	7	2	4	8	1	5	3	6	0
0	3	1	6	2	4	7	8	9	5
5	8	7	0	6	3	1	9	4	2
4	6	3	9	5	7	0	2	8	1

Sudoku

E	N	I	L	V	A	G	U	O	N		
N	O	I	I	V	A	G	N	E	N		
E	G	E	N	N	N	A	T	O	N		
T	N	V	A	N	T	G	E	N	A		
T	N	T	E	N	T	A	G	E	N		
T	A	G	E	N	T	A	G	E	N		
R	A	T	E	N	T	A	G	E	N		
A	T	E	N	T	A	G	E	N	A		
T	A	R	E	N	T	A	G	E	N		
O	T	A	R	E	N	T	A	G	E	N	
N	O	T	A	R	E	N	T	A	G	E	N
R	E	A	C	T	I	O	N	E	N	A	
C	O	N	T	R	A	I	R	E	N	A	

Sablier

Si vous avez des talents en jeux de chiffres ou de lettres, n'hésitez pas à nous les faire parvenir : nous les publierons dans les prochains numéros du journal !

Adresse : La France Mutualiste  
« L'alliée de votre avenir »  
44, avenue de Villiers  
75854 Paris Cedex 17  
ava@la-france-mutualiste.fr

## Sablier

Jeu proposé par notre adhérente Christine Rouffignac

Complétez la grille en enlevant puis en ajoutant une lettre au mot précédent jusqu'au mot final de neuf lettres à trouver.

Lettres utilisées pour le bas du sablier :

N, N, E, I, O, U.

Mots employés : tous les mots communs, pas de noms propres ; verbes à l'infinitif, au passé composé et au présent.

C	O	N	T	R	A	I	R	E
		A	T					
		T	A					
	T	A						
T	A							
A	T							
R	A	T						
T	A							
T	A	G						
	A	T						
A				T				
			A		T			
T				A				
			A	T				
			A	T				

## Curieux calculs

Jeu proposé par Madame Gaby Aubertin, épouse de notre adhérent Bernard Aubertin

- (1 x 8) + 1 = .....
- (12 x 8) + 2 = .....
- (123 x 8) + 3 = .....
- (1 234 x 8) + 4 = .....
- (12 345 x 8) + 5 = .....
- (123 456 x 8) + 6 = .....
- (1 234 567 x 8) + 7 = .....
- (12 345 678 x 8) + 8 = .....
- (123 456 789 x 8) + 9 = .....



**L'alliée**  
de votre avenir  
SEPTEMBRE 2011 N°32

44, avenue de Villiers - 75854 Paris cedex 17  
Tél. 01 40 53 78 00 - Fax. 01 56 79 23 34 - [www.lafrancemutualiste.fr](http://www.lafrancemutualiste.fr)

Mutuelle nationale de retraite et d'épargne d'anciens combattants et victimes de guerre soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité. Immatriculée au registre national des mutuelles sous le n° 775 691 132.

Directeur de la publication : Yvan Glasel, Président - Directeur de la rédaction : Christian Oyarbide, Directeur général - Comité de rédaction : Nicolas Flambeaux, Philippe Franco, Chrysis Guyard, Brigitte Horak, Bertrand de Jorna, Hervé Le Sciellour, Catherine Pétafermal, Michel Robert, Benjamin Wedrychowski - Conception-réalisation : sequoia - Impression : BLG Toul à Toul - Dépôt légal à parution : ISSN 1771-8031 - CPPAP n°1109 M 07058. Reproduction des textes et illustrations interdite sans accord préalable.

# 0%

de frais  
sur versements

Pour tout nouveau  
contrat ou versement  
complémentaire\*

**POUR TOUS !**

Du 1<sup>er</sup> au 15  
octobre 2011

Les Journées  
de l'Épargne  
Mutualiste

\* Offre valable pour tout nouveau contrat ou versement complémentaire sur un contrat existant, hors Confort Obliques, 0% de frais pour tout versement enregistré du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2011 inclus. L'AGENCE 03 28 33 12 13

 **LA FRANCE  
MUTUALISTE**

**L'Épargne Mutualiste, la SAGESSE en plus**

Les frais en -

**DEMANDE DE VERSEMENT COMPLÉMENTAIRE  
SUR UN CONTRAT ACTUEL**

A retourner sous enveloppe affranchie à :  
LA FRANCE MUTUALISTE - Département Gestion des Adhérents -  
44, avenue de Villiers - 75854 Paris Cedex 17  
N'oubliez pas d'accompagner votre chèque à l'ordre de La France Mutualiste.

**OUI**, j'effectue un versement complémentaire de : \_\_\_\_\_ €

par chèque joint n° \_\_\_\_\_  
sur la banque \_\_\_\_\_

**pour alimenter mon Contrat La France Mutualiste :**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> RMC (80 € minimum)                | <input type="checkbox"/> PERP ARES (150 € minimum) |
| <input type="checkbox"/> Actépargne2 (150 € minimum)       | <input type="checkbox"/> Livret RM (150 € minimum) |
| <input type="checkbox"/> Rentépargne (150 € minimum)       | <input type="checkbox"/> R4 (150 € minimum)        |
| <input type="checkbox"/> Livret Jeun'Avenir (30 € minimum) |  |

N° du contrat : | | | | | / | | | | |

J'ai bien noté que du 1<sup>er</sup> au 15/10/2011, je bénéficie d'un versement  
**sans frais** à l'occasion des Journées de l'Épargne Mutualiste.

Conformément à la loi - informatique et libertés - n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit  
d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Et pour des motifs légitimes, vous  
pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant. Droits que vous pouvez exercer en vous adressant  
à La France Mutualiste - Correspondant informatique et Liberté - 44 Avenue de Villiers - 75854 PARIS cedex 17.

 **LA FRANCE  
MUTUALISTE**

**Vos coordonnées**

M.  Mme  Mlle

Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : | | | | | Ville\* : \_\_\_\_\_

E mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Tél. : | | | | | | | | | |

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

\*Champs obligatoires